

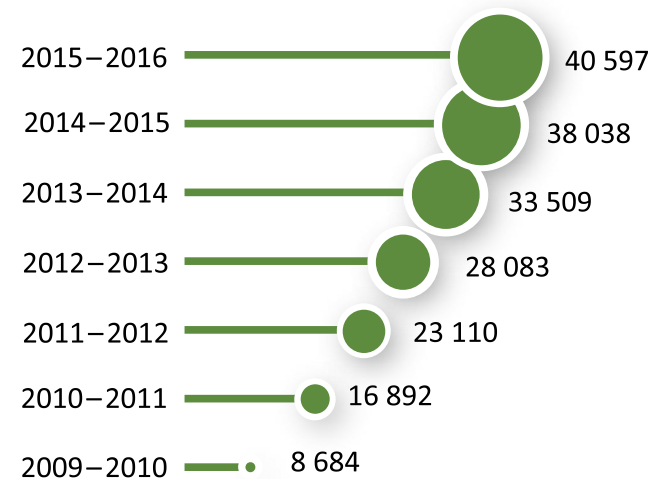
# Travaillons ensemble pour soutenir l'éducation autochtone en Ontario

Le ministère de l'Éducation s'engage à travailler avec ses partenaires pour continuer d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves autochtones en Ontario ainsi que l'accroissement des connaissances et de la compréhension de tous les élèves en ce qui concerne les histoires, les cultures, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

« L'enseignement, tel qu'il était dispensé dans les pensionnats, était le mécanisme d'assimilation. C'est l'enseignement qui a contribué à perpétuer la situation qui existe aujourd'hui pour les peuples autochtones du Canada. Nous [...] sommes convaincus que c'est par l'enseignement aussi que nous parviendrons le mieux à redresser la situation. En effet, c'est grâce à l'enseignement que nous créerons des connaissances, et de ces connaissances que naîtra la compréhension. De la compréhension surgira le respect – tant le respect de soi, pour les peuples autochtones, que le respect mutuel pour tous et chacun. »

– L'honorable juge et sénateur Murray Sinclair

## Progrès accomplis d'une année à l'autre quant à l'auto-identification des élèves autochtones\*



- La Stratégie d'éducation autochtone a été lancée à la suite de la publication du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Elle est financée par est financée par l'intermédiaire du Supplément pour l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits au moyen des Subventions pour les besoins des élèves.

- La Subvention pour l'éducation autochtone (anciennement appelée le Supplément pour l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits) est lancée. Le financement de 66,3 M\$ prévu (une hausse d'environ 54 M\$ depuis 2007) a pour but de soutenir des programmes conçus pour les élèves autochtones. Les responsables de l'éducation autochtone des conseils scolaires avec les comités consultatifs sur l'éducation autochtone et les cadres supérieurs du conseil élaboreront, approuveront et mettront en œuvre les plans d'action des conseils scolaires pour l'éducation autochtone.

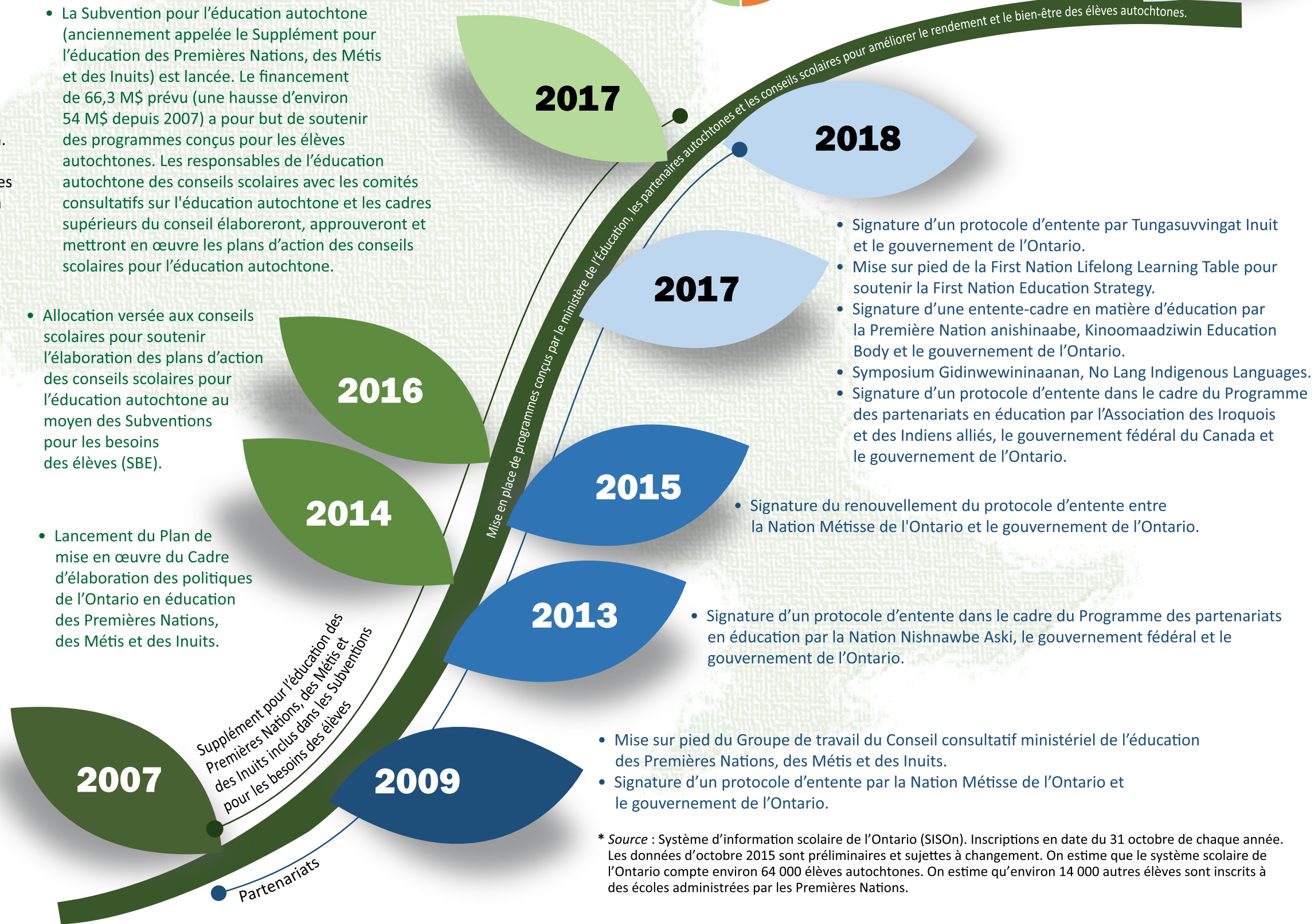
- Allocation versée aux conseils scolaires pour soutenir l'élaboration des plans d'action des conseils scolaires pour l'éducation autochtone au moyen des Subventions pour les besoins des élèves (SBE).

- Lancement du Plan de mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

## Subvention pour l'éducation autochtone



Vers l'avenir



\* Source : Système d'information scolaire de l'Ontario (SISON). Inscriptions en date du 31 octobre de chaque année. Les données d'octobre 2015 sont préliminaires et sujettes à changement. On estime que le système scolaire de l'Ontario compte environ 64 000 élèves autochtones. On estime qu'environ 14 000 autres élèves sont inscrits à des écoles administrées par les Premières Nations.